



Les délégué·es de la FNEEQ-CSN et la FEC-CSQ en instance conjointe à la suite du vote sur l'alliance sectorielle

UNE ALLIANCE HISTORIQUE!

C'est dans la perspective de bâtir les solidarités les plus larges possibles que les 60 syndicats des enseignantes et des enseignants de cégep membres de la FNEEQ-CSN et de la FEC-CSQ ont uni leurs forces pour négocier d'une seule voix les conventions collectives de leurs 20 500 membres.

En effet, le 24 octobre dernier, réunis à Montréal, les délégué·es des 60 syndicats ont adopté un protocole d'alliance et un cahier des demandes sectorielles commun, faisant ainsi naître l'Alliance des syndicats des professeures et des professeurs de cégep (ASPPC). Le protocole de l'ASPPC prévoit un comité de négociation conjoint et une instance décisionnelle commune qui se réunira pour discuter et pour prendre toutes les décisions relatives à la négociation sectorielle.

LES DEMANDES SONT DÉPOSÉES!

L'Alliance a déposé ses demandes sectorielles le 30 octobre dernier, en même temps que le Front commun déposait celles relatives à la rémunération et aux autres objets communs à ses 400 000 membres. Tant sur les plans sectoriel que central, la question de la précarité sera au cœur de la négociation.

La précarité touche plus de 40 % des enseignantes et des enseignants du secteur régulier dans les cégeps et la quasi-totalité de celles et ceux qui œuvrent à la formation continue. Afin d'endiguer ce phénomène, il faut reconnaître l'ensemble des tâches enseignantes effectuées à la formation continue et les rémunérer pleinement. De plus, il faut favoriser l'accès à la permanence pour réduire la précarité de longue durée que connaissent de trop nombreuses personnes et leur faciliter l'accès à différents congés. Le dépôt sectoriel présente également des demandes

liées à la tâche, par exemple à l'effet d'ajouter des ressources à l'enseignement pour tenir compte des interventions pédagogiques particulières faites auprès des étudiantes et des étudiants en situation de handicap (EESH).

De plus, nous revendiquons le renforcement de notre autonomie professionnelle, la reconnaissance concrète du rôle central que nous jouons au sein des cégeps, ainsi que la liberté académique et d'opinion.

Par ailleurs, d'autres demandes portent sur des enjeux qui font l'objet de pratiques très inégales dans le réseau et qu'il faut donc encadrer, dont la recherche, l'internationalisation et le télenseignement.

Enfin, c'est aussi la consolidation du réseau collégial sur tout le territoire québécois que nous défendrons notamment par des demandes relatives au mode d'allocation des ressources et aux problèmes liés aux petites cohortes et à la baisse de l'effectif étudiant.

À TRAVERS NOS REVENDICATIONS, C'EST DONC AUSSI UNE VISION DU QUÉBEC PLUS HUMANISTE ET PLUS ÉGALITAIRE QUE NOUS DÉFENDONS.

AVEC NOUS POUR LES CÉGEPs !



Les représentants et représentantes des différents comités de la FNEEQ-CSN et la FEC-CSQ lors de l'instance conjointe



**SIGNEZ VOTRE CARTE D'ENGAGEMENT EN LIGNE!
PARTICIPEZ À LA PREMIÈRE ACTIVITÉ DE MOBILISATION
DU FRONT COMMUN!
[HTTP://CARTE.FRONTCOMMUN.ORG](http://CARTE.FRONTCOMMUN.ORG)**

CALENDRIER

29 NOVEMBRE

VERS LE 31 DÉCEMBRE 2014

JANVIER 2015

31 MARS 2015

Manifestation nationale contre l'austérité

Le gouvernement doit déposer ses offres 60 jours après avoir reçu nos demandes. Nous attendons donc le dépôt patronal aux environs du 31 décembre 2014.

Si tous les délais ont été respectés, les premières rencontres de table pourraient avoir lieu dès janvier.

Échéance de notre convention collective.